

Décision

Générale

colonial

Décision n° 684 du 3 octobre 1941

n° 684

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 octobre 1941

Numéro JO

n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro

31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Mme Lefinfe est engagée pour compter du 1er octobre 1941 en qualité de dactylographe auxiliaire et mise à la disposition du chef du Service des travaux publics. Mme Lefinfe percevra une rémunération globale journalière de 60 francs.